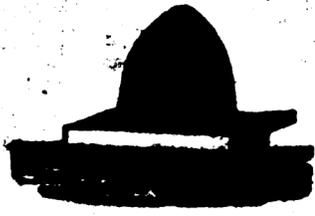


L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 226.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 10 JUILLET 1838.

Vol. I.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 120, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre par la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de 840 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirmand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Lord-Amérique.

POUR NORFOLK ET RICHMOND.
Le beau brick WILLIAM & HENRY, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Leslie, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Conti ou à
8 mai **BOWERS, OSBORN & BOWERS.**

POUR BOSTON.
Le beau brick MOBILE, capitaine Lear, ayant presque toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
7 mai **J. W. ZACPARIE & Co.**

POUR BOSTON.
Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre MEXICO, capt. Patterson, ayant les deux tiers de sa charge engagée, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 mai **COCKAYNE & WATTS.**
No. 36 rue Bienville

POUR LIVERPOOL.
Le superbe navire GEORGE CLINTON, capitaine Hawson, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord au capitaine, ou à
8 mai **R. G. L. DE PEYSTER,**
75, rue du Canal

POUR LIVERPOOL.
Le navire UNITY, à besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter sa charge; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1er mai **JOHN A. MERLE & Co.**

A FRETER.
Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Curtis, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à
26 avril **JOHN CLARK.**

POUR BOSTON.
Le superbe brick DIDO, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, ayant des emménagements splendides, s'adresser à
26 avril **JOHN CLARK, rue Bienville.**

POUR NEW-YORK.
La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.
Le navire TALMA, capt Marshall.
Le navire ILLINOIS, capt Waterman.
Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.
Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.
L'époque de leur départ de New-York, est fixé au 1er et 15 de chaque mois.
23 oct **Foster & Hutton.**

SANGUES à 50 cents.
A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.
Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir :
Elixir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canules en gomme élastique
Pillules à l'usage des pharmaciens
Boîtes en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de séral pour parfumer les appartements
Baume de copahu inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

CHAPEAUX BLANCS, de castor.
NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.
23 avril

Pour Rio Branco, de Deus, et la Colonie d'Austin.
La goëlette Little Zed, capt. Berren, ayant une partie de son chargement engagé, partira positivement le 8 de ce mois. Pour le reste de son chargement, ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 juin **ANSON & Co.**
Rue de la Lévee, No. 31.

POUR LA HAVANE.
Le beau brick, bien connu, WILLIAM, paquebot régulier, capt. Burdock, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. S'adresser à
5 juin **LEVI H. GALE,**
Rue Conti No. 20.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE.
Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une machine supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
19 déc. **JAMES ARMOR.**

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUEPEE.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis à 10 heures du matin et du Bayou Saran tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
17 déc. **L. MILLAUDON.**

POUR NATCHEZ.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les Jours à 10 et 20 de chaque mois; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
17 déc. **Joseph I. Baudouin.**

POUR LE BAYOU SARAH, LAUNUSSE-RIVIÈRE, BATON-ROUGE, PLAQUEMINES, et les autres débarquements.
Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jours à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
1 sept **Joseph I. Baudouin.**

POUR LIVERPOOL.
Le navire UNITY, à besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter sa charge; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1er mai **JOHN A. MERLE & Co.**

A FRETER.
Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Curtis, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à
26 avril **JOHN CLARK.**

POUR BOSTON.
Le superbe brick DIDO, ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, ayant des emménagements splendides, s'adresser à
26 avril **JOHN CLARK, rue Bienville.**

POUR NEW-YORK.
La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.
Le navire TALMA, capt Marshall.
Le navire ILLINOIS, capt Waterman.
Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.
Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.
L'époque de leur départ de New-York, est fixé au 1er et 15 de chaque mois.
23 oct **Foster & Hutton.**

SANGUES à 50 cents.
A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.
Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir :
Elixir anti-glaireux du Dr. Guilhé
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canules en gomme élastique
Pillules à l'usage des pharmaciens
Boîtes en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de séral pour parfumer les appartements
Baume de copahu inodore
Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

CHAPEAUX BLANCS, de castor.
NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.
23 avril

POUR LA HAVANE.
Le beau brick, bien connu, WILLIAM, paquebot régulier, capt. Burdock, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. S'adresser à
5 juin **LEVI H. GALE,**
Rue Conti No. 20.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE.
Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une machine supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
19 déc. **JAMES ARMOR.**

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUEPEE.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis à 10 heures du matin et du Bayou Saran tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
17 déc. **L. MILLAUDON.**

POUR NATCHEZ.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les Jours à 10 et 20 de chaque mois; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
17 déc. **Joseph I. Baudouin.**

POUR LE BAYOU SARAH, LAUNUSSE-RIVIÈRE, BATON-ROUGE, PLAQUEMINES, et les autres débarquements.
Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jours à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
1 sept **Joseph I. Baudouin.**

POUR LIVERPOOL.
Le navire UNITY, à besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter sa charge; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
1er mai **JOHN A. MERLE & Co.**

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Clairice Tregue, femme de Théodore Tregue, contre Théodore Tregue son mari.

SUR motion de P. A. CUVILLIER, Esq., avocat de la demanderesse, et la Cour étant convaincue par des preuves que le demandeur est mis en danger, par l'état des affaires du défendeur, ordonne et adjuge que le jugement par défaut rendu sur ce cas le 26 Décembre dernier, est maintenant confirmé et qu'une séparation de biens existe de ce jour entre la demanderesse et le défendeur, son mari, conformément à la loi. Et la Cour étant de plus satisfaite des preuves fournies par la demanderesse quant à la dot et autres propriétés appartenues par elle en mariage comme indiquées dans la pétition, ordonne et adjuge qu'elle recouvre du défendeur la somme de deux mille cent vingt-quatre piastres et quatre cents, montant de la somme approuvée par elle en argent comptant; et qu'elle rapporte possession de certains immeubles mentionnés dans sa pétition, ainsi que des esclaves et bœufs qui y sont attachés, savoir : Un arpent de terre faisant face au canal de la Nouvelle-Orléans, un cheval bai, et un cheval avec un bœuf. Et de plus il est ordonné que le défendeur paie les frais.

4 Février 1838. JOSHUA LEWIS
Signé 9 Février 1838. JOHN LEWIS greffier.
Lesquels frais de procédure la somme de trente piastres 52 cents, sans compter les honoraires du greffier.
Je certifie par le présent que la présente est une copie d'un jugement primitif enregistré au Greffe de cette Cour, en témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinze Mars de l'an de grâce 1838.
N. FARRIE, dép. greffier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BLINS DE VAPEUR.
MR. RENOU, Docteur en médecine, à l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitants de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de Bain à la rue St.-Anne, No. 122, dans la rue du Quartier, No. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée précédemment par Mr. le Dr. Fontenot.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfurées et émollientes sont efficaces dans les affections de la peau, les affections rhumatismales, les paralysies et autres affections graves; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entre autres changements, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus spacieuses qu'elles ne le sont dans aucun autre, lui rend parfaitement saie.

Prix de l'abonnement de 12 bains, \$ 16
..... 6 9
..... 1 1 50
La journée d'un nègre dans l'hôpital est 1

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangements les plus convenables. Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Bucamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complète des instruments qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

AVIS aux Caboteurs, Paquetiers et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.
Le sousigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Paquetiers, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours rue de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses camillees de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il aura contre eux qui ne seront pas munis de lice. Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signées par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de \$50 à 100.
Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous les peines énoncées ci-dessus.
6 mai. **LOUIS ALLEY, fermier.**

AVIS.—MM. Moreau Lislet et Pierre Soulié, Avocats près des tribunaux de cet Etat, ont fait une société pour l'exercice de leur profession. Leur étude est rue St. Louis, au premier étage de la maison occupée par l'ancien de Mr. Boyd, vis-à-vis le bureau des hypothèques.
30 mai—3f.

WANTED.
A PERSON well recommended, as an Apprentice in a Drugist and Apothecary Apply at this office.—April 23

College Louisianais.

Les développements progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessitant un changement de domicile, Mr. CUVILLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de louer un bâtiment situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant :

1°. La salubrité du lieu considéré par des juges compétents comme placé hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaines saisons, exercent d'effrayants ravages à la Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité peuplée et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvénients qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permet de séparer les jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidents et les inconvénients de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvillier à opérer ce changement. Il les soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qu'il honore en lui consacrant l'éducation de leurs enfants. Il s'estima heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne saisissant pas cette occasion de leur offrir ses remerciements.

Mr. Guillot, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Alphonse Hémeu, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'eux leurs par M. le général Bernard à MM. Rodrigue, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire observer à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvillier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il lui sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au-dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement.
26 mars.

DEPOT DU VÉRITABLE REMÈDE DE LE ROY TENU PAR S. MICHOU.
L'ANCIEN Depot de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif \$175, 50 centimes, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à \$1 le volume.
M. Michou tient également un Depot d'ARTICLES du Dr. Guillot de Paris.
Prix \$175 la bouteille avec le livre.
Au magasin dudit Art. Michou on trouve toutes sortes d'objets en quincaillerie, armes, marteaux, verroteries, faïences, cordes à linge, huile, bouchons fins, vin &c &c.

ON Y DÉTAILLE
12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Cafe de la Havane pour une piastre.
6 mars.

DEMANDE.—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues.
10 décembre—f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 boîtes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON
24 nov.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.
50 papiers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.
370 sacs Café de la Havane.
30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.
100 sacs de 1000 bouchons fins.
40 caisses Huile de Vitriol de deux demi-janines chaque.
100 barils Vinaigre de cidre fort.
500 sacs Sel de Liverpool.
24 barillets Plomb de chasse patenté
200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.
40 barils Sucre en pain.
40 caisses Tabac à chiquer de Cavenish.
Grilla pour bateaux à vapeur, Charrettes et Roues, Drays et Brouets
A vendre par
15 janv. **SAMUEL P. MORGAN.**

CONFITURES, &c.—4 jarres de confiture en boîtes communes et dorées, 4 do. roses blanc; à vendre par
Dec 18. **A. HODGE, Jr.**

SUGAR.—100 hds. very prime sugar, landing this morning, for sale by
March 25 **PETERS & MILLAR.**

SOIXANTE caisses Vin de Champagne fine. Qualité en débarquement du navire Crescent venant du Havre—à vendre par
16 mai **J. LEBLANC,**
Rue Royale

BIO DE RÉCOMPENSE.
Deux chevaux américains. L'un est vieux, très gros, maigre et blessé, l'autre sur le Corran; l'autre noir, petite étoile blanche au front, une grosseur occasionnée par le frottement de la selle, à l'articulation du haut de la jambe gauche ont été volés Mardi 27 Avril dernier.
La récompense de dix piastres, est acquise, à celui qui les ramènera au voissigné, rue de l'Esplanade No. 146.
9 mai—3 **F. LABROUCHE DUSIN.**

E. DEBERGUE,
PREVIENT ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de CHAPEAUX, de toutes les qualités, qu'il vient de recevoir du Nord et des belles manufactures de New-York. Ayant été maître de confectionner les plus belles fabriques des Etats-Unis, il s'est exercé sur ses anciennes pratiques, en s'attachant à la perfection de son ouvrage. Il vendra en gros et en détail, à aussi bon marché qu'il est possible son magasin en ville.
Son magasin est rue St. Pierre, au coin de la Levée; à son domicile qu'épaulait Mr. J. G. J. baroche, No. 23.
7 mars.

FABRICA de Sombres fins de première qualité, y compris de agua, ISA venden en casa de E. DEBERGUE, en la calle de S. Pedro, Plaza de Armas No. 23.
10 abril

Préparation pour les jeunes demoiselles.
L'ÉTABLISSEMENT de M. de Evered pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Eglise Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.
Les langues Française, Anglaise et Italienne; Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrum. mentale.
Son établissement étant composé également d'Écoles Française et Américaine, les deux langues y sont généralement parlées, et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continue, à la connaissance des règles grammaticales.
Madame Evered pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquiescer une éducation utile et accomplie.
N. B. Comme ci-dessus, Madame Evered donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale.
1 Avril

HARDES, &c. Le sousigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdgris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par
Dec 18. **Wm. FROST, Jr.**

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. dites Constance et Duchesse; regus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par
19 dec **CURELL, LESASSIER & KILSHAW.**

LE SOUSIGNÉ vient de recevoir par le navire Martha, venant du Havre, 8 livres sulfate de Quinine, 4 once. Acétate de Morphine, 12 douzaine. Bandages herniaires assortis, 50 Seringues à pompe, 10 douzaines Peaux d'agneaux nouvelles, 12 do. Boules de Mars, 75 do. Flacons à l'éméri de 8 à 1 once.
250 grandes et demi-bouteilles de l'Élixir tonique anti-glaireux, de Dr. Guilhé.
Et par le navire Zéphir, de Bordeaux: La Poudre et la Liqueur Végétale de Bassuet, combinées dans leur emploi, approuvées par la commission chargée d'en faire l'examen, et nommée à ce effet par son excellence le ministre de l'intérieur, pour la conservation des dents; la fraicheur et la propreté de la bouche, ainsi qu'un assortiment de brosses à dents de meilleure qualité.
24 avril **M. JAMBY.**

ARRIVE par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le sousigné:
Fromage de Hollande, dit tête de mort
Fromage de Gruyère de la Suisse.
Prunaux de Tours en boîte de dix livres.
Figures de Marseille,
Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c.
8 mai **F. BRATOULIN.**

DEMANDE d'emploi.—Une personne arrivée d'Italie, parlant passablement l'Anglais et le Français, desirerait de placer comme commis. On produirait au bureau de recommandations. S'adresser à
bureau de l'Abbeille. 6 mai